
Non-coïncidence du dire et mise en scène de l'hétérolinguisme dans les écritures francophones africaines

Babacar Faye
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

INTRODUCTION

La situation sociolinguistique en Afrique francophone est caractérisée par le fait que tout locuteur est très tôt confronté à la différence entre deux ou plusieurs systèmes linguistiques, soit à l'école, soit dans l'environnement social immédiat ; ce qui fait qu'il est amené très tôt à réfléchir sur le dire contextuel. De ce fait, le comment du dire devient très vite une problématique pour le jeune écolier. Plus tard, cette conscience linguistique (Lise Gauvin dirait « surconscience linguistique ») sera décisive dans l'écriture, notamment quotidienne mais aussi littéraire, se manifestant à travers des stratégies d'écriture parfois déroutantes surtout pour un récepteur qui n'est pas imprégné de l'

De ce fait, il y a une relation étroite entre la langue et l'écriture, entre l'écriture et la société, disons la culture. En d'autres termes, on écrit toujours à partir d'une certaine historicité, d'une certaine socialité et d'une certaine subjectivité. Le contexte est en soi un lieu de production sociale, donc un lieu de non-coïncidence que la linguistique est obligée d'intégrer dans son analyse.

La linguistique est inopérante si elle ne considère point le substrat sociologique du langage, ni les phénomènes affiese(n)1(t)-6(2)-3(s)-6(t)-6()-12(esqu

d'« unilinguisme¹¹», éclaire le paratexte de Kourouma qui met l'accent sur le problème de catégorisation de l'écriture unilingue d'un bilingue. Dans le cadre de l'analyse du discours méta-énonciatif, Authier-Revuz distingue plusieurs « non-coïncidences » :

– la non-coïncidence du discours à lui-même dès l'instant que le discours en situation se réfère à d'autres discours. Ex : « comme dit Un tel ; dans le sens de tel... »

– la non-coïncidence du mot par rapport à la chose. Ex : « mieux vaut dire... ; je ne trouve pas de mot. » :

Le non-un d'un ordre de mots, fini, discret et d'une réalité ininventoriable et discontinue, inscrit, en toute nomination, la question de son adéquation, toujours à évaluer : c'est en tant que représentation de la réalité que le dire se trouve affecté de jeu, d'approximation. (Authier-Revuz, 1995 : 529)

– la non-coïncidence du mot par rapport à lui-même ; ce sont des faits de polysémie, d'homonymie. Ex : « au sens propre ; pas au sens... mais... »

– le point de non-coïncidence interlocutive entre énonciateur et destinataire. Ex : « si vous voulez ; comme vous dites ».

À cette liste, nous voudrions ajouter, dans cette étude :

– la non-coïncidence hétérolinguistique qui caractérise le discours unilingue d'un bilingue.

La non-coïncidence du dire étant liée à toute prise de parole (Authier-Revuz s'inspire de l'étude de la notion de « manque » chez Lacan), il faut dire qu'elle est accentuée dans une situation hétérolingue. Dans cette expression de non-coïncidence : « le mot me manque... », on peut toujours soupçonner l'existence de ce mot dans une situation intralinguistique plus ou moins unifiée ; alors que dans la situation hétérolinguistique que nous décrivons, le mot n'existe pas forcément, car il ne correspondrait pas à la réalité envisagée, et il faut trouver des subterfuges pour rendre la communication maximale.

Mais avant d'étudier la textualisation de cette non-coïncidence linguistique et de sa gestion dans le texte, examinons d'abord sa théorie dans le paratexte de nos auteurs. En effet, la non-coïncidence interlocutive entre la production du langage quotidien et le sentiment de la non-adéquation du sens exact que l'on veut laisser entendre placent nos auteurs dans un sentiment d'insatisfaction permanente quand on

¹¹ Nous employons ce vocable juste par opposition à hétérolinguisme mais nous savons que l'unilinguisme n'existe qu'en théorie.

Autrement dit, Kourouma prend les mêmes formes que le français classique pour les charger à son tour en fonction de son besoin langagier, parce que les connotations changent d'un milieu à l'autre.

Quant à Sembene, sa démarche est caractérisée par une dualité entre des considérations objectives par rapport au français et d'autres qui sont subjectives par rapport à sa langue première, le wolof. En effet, le français se pose en lui comme un passage obligé, obligation liée aux conditions de production, d'édition et de communication. Entre en ligne de compte également le statut du français par rapport au wolof.

Mais dans une société fortement orale, le médium livre ne pouvait être un objet de communication efficace pour toucher la masse, sa cible. Sembene étant un écrivain engagé, sa langue première devient un manque pour toucher son public. Ce qui explique d'ailleurs son passage au cinéma ; ses films étant traduits ou conceptualisés directement en wolof :

De toutes les écoles, explique Sembene, la meilleure c'est le cinéma, qui réunit plus d'adeptes que n'importe quelle mosquée, église ou parti politique. (Tine, 1985 :45)

Ce n'est pas la langue en tant que telle qui est mise en exergue mais son rôle dans la communication. Sembene voudrait être entendu dans sa langue première, c'est dire qu'il se dégage une sorte d'insatisfaction dans le message écrit en lettres françaises, car il ne serait pas entendu par une partie de son public. A la question :

Que ressentez-vous quand vous écrivez en français ?

Il répond :

Je suis frustré. (Afrique, n°25, 1963 : 49 ; cité par Bestman, 1981)

Cette frustration s'explique par le sentiment que seul le wolof peut véhiculer son message sans entorse :

Le Mandat, un de ses romans portés à l'écran, existe en version française et en version wolof. Personnellement je préfère ne pas projeter la version française, car l'autre est plus authentique. (Vieyra, 1972 : 184)

La traduction est donc problématique. C'est ainsi que dans son écriture apparaît une méta-énonciation qui jette des ponts entre le wolof et le français.

Pour ces deux auteurs qui appartiennent à la phase de la tropicalisation de la langue française, même si la démarche est différente, on en arrive au même résultat. Il faut dire que l'emploi du français est une contrainte pour Sembene, ce qui aboutit à une vernacularisation pour livrer une communication efficace, alors que pour Kourouma il s'agit de revendiquer explicitement un français approprié capable de

2.1. L'AJOUT HÉTÉROLINGUE : L'EXEMPLE DE LA PARENTHÈSE DE KOUROUMA

Il ne s'agit pas ici de l'ajout dans le sens de la génétique textuelle, il ne s'agit pas non plus de l'ajout intralinguistique qui tourne autour de la recherche d'Authier-Revuz, même si cet auteur constituera la base de notre propos, mais de l'ajout métalinguistique dans la chaîne même du dire textuel hétérolingue. Les travaux d'Authier-Revuz peuvent être qualifiés d'intralinguistiques (même si l'on sait que toute langue est plurielle et

« Makou », lui commandèrent les enfants-soldats en pointant le kalach dans son cul. (Makou se trouve dans Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire. Ça veut dire silence.) (Allah, 57)

Les féticheurs sont des fumistes. (Fumiste signifie personne peu sérieuse, fantaisiste, d'après mon Larousse.) (Allah, 116)

Et, sans coup férir, ils s'étaient emparés de la place forte et de toutes ses ri

on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même. Ça, c'est la loi du français de tous les jours qui veut ça.

... Et deux... Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux. (Allah, 9)

La langue est un actant dans la prise de parole de Birahima devant un auditoire fictif qui est constitué en définitive par un espace circonscrit par les dictionnaires qu'il utilise. En effet, le contrat de lecture se poursuit :

Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, pour ne pas mélanger les pédales dans les gros mots, je possède quatre dictionnaires. Primo le dictionnaire Larousse et le Petit Robert, secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et tertio le dictionnaire Harrap's. Ces dictionnaires me servent à chercher les gros mots, à vérifier les gros mots et surtout à les expliquer. Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toute sorte de gens : (...). Le Larousse et le Petit Robert me permettent de chercher, de vérifier et d'expliquer les gros mots du français de France aux noirs nègres indigènes d'Afrique. L'inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique explique les gros mots africains aux toubabs français de France. (Allah)

contrat de lecture qui annonce la couleur et que l'on peut résumer en trois expressions :

- Je parle mal le français...
- Mon école n'est pas arrivée loin...
- J'emploie les mots malinkés comme faforo!

Néanmoins, le lecteur constatera que le héros (Birahima) peut s'exprimer également en français classique. Cela est une manière de dépasser les catégorisations de lecteurs que l'on peut avoir en tête en créant un lecteur implicite francophone qui appelle, au-delà des dictionnaires mentionnés dans le texte, un dictionnaire francophone lato sensu.

Rappelons que Birahima s'inspire de dictionnaires qui révèlent deux catégories de lecteurs (ceux qui ont le français comme langue première et ceux qui l'ont comme langue seconde) mais qu'en réalité une troisième catégorie implicite constitue la véritable cible :

Primo le dictionnaire Larousse et le Petit Robert, secundo l'Inventaire des particularités lexicales du français

groupe ont en commun au moins une variété linguistique. Cela regroupe différents aspects : une interaction fréquente et régulière, un répertoire plus ou moins partagé, le groupe en question est distinct des autres par une différence langagière significative. Ces critères font apparaître un problème de chevauchement, de hiérarchisation, d'approximation ou de nuance d'appartenance... L'expression « communauté linguistique » ne faisant pas ressortir, intrinsèquement, ces différentes nuances, nous préférons placer la vision de Kourouma dans un « univers sociolinguistique » pour faire apparaître le caractère mouvant et hétérogène de la pratique linguistique. Il confirme cette idée dans le paratexte en revendiquant la pluralité du français :

Le petit Birahima traduit pour lui-même. Il a un langage limité, il a appris le « français africain

francophonie africaine. Elle est avant tout liée à un problème de langage. C'est ainsi qu'on peut y rencontrer les mêmes problèmes de non-coïncidence qu'évoque Authier-Revuz dans une situation unilingue :

Dans l'ensemble des formes de modalité autonymique qui, toutes, marquent, localement, la non-coïncidence de l'énonciateur à son dire, commenté, c'est au jeu de l'interlocuteur, comme autre par rapport à l'énonciateur, à une non-coïncidence entre les partenaires de l'énonciation que certaines formes, spécifiquement, renvoient : c'est en tant qu'adressé, dans une structure où ne coïncident pas les deux interlocuteurs, qu'un élément X est donné comme « n'allant pas de soi », doublé par une représentation de son énonciation qui altère sa transparence . [C'est l'auteur qui souligne]. (Authier-Revuz, 1995 : 163)

Dans la littérature francophone africaine, le balisage pour rétablir cette non-coïncidence est adressé à un auditoire pluriel, ce qui rend complexe l'énonciation, allant jusqu'à la surcharge nécessaire. Il s'agit en quelque

Dans Xala comme dans cet exemple de La Poubelle des oppositions phonologiques pertinentes dans la langue première deviennent caduques dans la langue d'écriture afin de fonctionner avec sa norme systémique. En wolof (langue première des deux auteurs) laa (avec a long) est différent de la (a court) car leur opposition génère des sens différents. Laa dans le contexte de l'exemple précédent est un pronom personnel qui désigne le moi qui parle, alors que la représente celui dont on parle. Normalement, la traduction de cette expression, « Loxo ouvrier la yoré », devrait être « vu qu'il possède des mains d'ouvrier ». Il n'en est rien, la traduction intratextuelle donne :

Vu que je possède des mains d'ouvrier. (Poubelle40)

C'est dire que l'opposition aa # a n'est plus pertinente dans le système de la langue d'écriture. Et ceci pour ne pas brouiller le système phonologique du français. Il en va de même pour la lexie Saafara (en wolof) qui devient Safara (en français) dans Xala ; avec cette graphie il devrait signifier : « feu », mais dans le texte il est rendu par breuvage

Safara : breuvage que le guérisseur obtient par lavage des versets du Coran inscrits sur les alluwa (planchette en bois). (Xala, 66).

Cependant, il ne semble pas y avoir une règle d'insertion unique pour nos auteurs. Hormis les considérations phonologiques, la graphie est très fuyante :

- La séquence phonique [c] en wolof (à peu près thie en graphie française) à l'initiale peut donner tiarakhs ti éréou caïa en français.
- [u] est écrit « u » ou « ou » comme en français : tubab, toubab, kaddu, oupoukayes.

Dans les limites de cet article, il n'est pas possible de développer davantage cette fonction intégrative de la texture du mot ; nous y ajouterons simplement l'intégration morphosyntaxique.

3.2. INTÉGRATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

Dans beaucoup de langues ouest-africaines, le pluriel des substantifs se fait au niveau des classificateurs : en wolof, fas wi "le cheval" donnera au pluriel fas yi. Dans notre corpus, les mots vernaculaires prennent « s » au pluriel comme en français.

- Tieré donnera tierés au pluriel (Poubelle114)

Quant au genre grammatical, il n'y a pas de concordance comparé au système français. Pour régler ce problème, le mot emprunté prendra le genre du mot qui le traduit :

- la taranga (la courtoisie) (Poubelle87)
- le seet-katt (le grand lascar), un sérigne (un marabout) (Xala, 58)
- un djibo (un fétiche) (Allah, 24)

Cette tension linguistique inséparable de l'identitaire a produit une résultante : l'identité hétérolingue qui explique cette textualisation de l'hétérogénéité linguistique.

CONCLUSION

L'hétérolinguisme étant l'écriture unilingue d'un bilingue où il y a en réalité une langue (ou particules) dans la langue, le contexte sociolinguistique qui le favorise, notamment en Afrique francophone, appelle une approche sociolinguistique du texte littéraire pour y aborder la textualisation des langues. Les conditions de cette textualisation sont théorisées par les auteurs eux-mêmes à travers leurs paratextes (discours sur le texte littéraire) en évoquant une non-coïncidence du dire dans ce contexte multilingue. Cette non-coïncidence fait que l'expression ne va plus de soi et les oblige à développer des stratégies hétérolingues ; stratégies qui ont donné des poétiques que nous avons essayé d'analyser dans cet article. Il faut dire que l'hétérolinguisme n'entame en rien l'intercompréhension au sein de la francophonie, car

il y a sûrement un intérêt philologique à connaître un arrière-plan culturel et sociétaire, cela sert à bourrer des notes les éditions critiques et, chose plus importante, à prendre conscience d'effets de lecture qui se produisent dans d'autres contextes socio-historiques. Mais le plaisir du lecteur francophone lambda, disons montréalais ou algérois, dans son appréhension de tel texte publié par Kourouma aux éditions du Seuil, ne perd rien de sa légitimité s'il ignore le malinké ; le texte est complet, tel qu'il a été mis en circulation, et les effets éventuels de non-compréhension sont, sinon nécessairement voulus, du moins consentis par les instances d'émission. Dans l'espace interfrancophone, il faut admettre, contre les gardiens des savoirs locaux, la légitimité d'une lecture procédant de l'espace global, d'autant plus que la plupart des œuvres concernées sont faites pour cela pour produire des effets d'altérité, qu'il convient de respecter. (Halen, 2003 : 31)

Ces stratégies d'écriture permettent donc, malgré l'étrangeté de la forme, de se placer dans un espace intercompréhensif. Dans cette perspective, l'ajout, vu traditionnellement comme facultatif, vient troubler la base car l'information serait altérée sans lui. C'est dire que l'ajout hétérolingue qui vient répondre au manque révélé par le dire est plus fonctionnel que l'ajout intralinguistique décrit par Authier-Revuz.

Il apparaît comme forme de résolution de la tension qui existe entre le dire intralinguistique et le dire interculturel qui vient répondre à l'incertitude supposée de l'expression. Dès lors, le texte littéraire n'est plus vu comme un reflet (littérature qualifiée seulement de nationale) ni comme un écart (littérature des particularités) mais comme un rapport d'interaction qui ouvre des possibles notamment esthétiques, une esthétique qui n'appartient pas, qui n'appartient plus, qui se juge pour ce qu'elle est et non ce qu'elle devrait être par détermination.

Ouvrages cités

- AMOSSY, Ruth. Image de soi dans le discours construction de l'ethos. Paris : Delachaux et Niestlé, 1999.
- ARGAND, Catherine. « Entretien Ahmadou Kourouma ». L'Express 2000. www.lexpress.fr/culture/livre/ahmadou_kourouma_807456.html
- AUTHIER-REVUZ, J. et LALA M.-C.. Figures d'ajout. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. Ces mots qui ne vont pas de soi : indices réflexives et non-coïncidence du dire. vol. Paris : Larousse, 1995.A

